

Acte rendu exécutoire  
Par transmission en  
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 10 JUIL. 2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 3 JUILLET 2014  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2014\_A125**

**OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2014 – Budget général**

Le 3 juillet 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - AUGÉY Dominique - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE AUBRESPIY Hervé - FREGÉAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MÉI Roger - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - RAMOND Bernard - RENAUDIN Michel - ROUVIER Catherine - SALOMON Monique - SERRUS Jean-Pierre - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TERME Françoise - YDE Marcel - ZERKANI Karima

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : Néant

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales** : BACHI Abassia donne pouvoir à BOUDON Jacques - BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - BERNARD Christine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - BURLE Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - DAGORNE Robert donne pouvoir à MANCEL Joël - JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - MALLIE Richard donne pouvoir à SALOMON Monique - MERGER Reine donne pouvoir à AUGÉY Dominique - ROLANDO Christian donne pouvoir à SICARD-DESUELLE Marie-Pierre - SUSINI Jules donne pouvoir à TAULAN Francis - TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE AUBRESPIY Hervé

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CHAZEAU Maurice - FERAUD Jean-Claude - FILIPPI Claude - PEREZ Fabien - PIZOT Roger - PROVITINA-JABET Valérie

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_01**

**CONSEIL DU 3 JUILLET 2014**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Budget Supplémentaire 2014 – Budget Général  
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

**Il vous est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2014 du Budget Général.**

**Exposé des motifs :**

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports.

Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

## I - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

### A - LA REPRISE DES RÉSULTATS 2013 ET L'INSCRIPTION DES RESTES À RÉALISER

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2013 est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement : 26 535 766,71 €
- Excédent de clôture de la section d'investissement : 1 687 730,32 €

Soit un **excédent cumulé de clôture de 28 223 497,03 €**.

Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu de ces restes à réaliser nets (**26 800 025,70 €**), le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à **25 112 295,38 €**.

### B - L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire est la suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) :  
**25 112 295,38 €**
- Affectation en section de fonctionnement (compte 002) : **1 423 471,33 €**

	Recettes	Dépenses
<b>(A) Résultat de l'exercice</b>		
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit).....	354 610 633.97	328 074 867.26
<b>(B) Résultat antérieur reporté</b>		
Ligne 002 du Compte administratif n-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-	
<b>(C) Résultat à affecter</b>	<b>26 535 766.71</b>	
=A+B (hors reste à réaliser).....		
<b>(D) Solde d'exécution d'investissement N-1</b>		
Solde d'exécution de l'exercice N	125 107 219.19	104 990 959.49
Solde d'exécution de l'exercice N-1		18 428 529.38
R 001 (excédent de financement).....	<b>1 687 730.32</b>	
<b>(E) Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</b>		
Besoin de financement	943 795.62	27 743 821.32
<b>(F) Besoin de financement (=E-D)</b>		<b>25 112 295.38</b>
<b>AFFECTATION</b>		
<b>Affectation obligatoire en réserves</b>	<b>25 112 295.38</b>	
<b>Affectation en section de Fonctionnement</b>	<b>1 423 471.33</b>	

## II - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET D'AJUSTEMENT

Acte d'ajustement, le budget supplémentaire constate, comme toute décision modificative, l'ouverture de crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

### A - LES AJUSTEMENTS DE COMPTE

Compte tenu des notifications de l'Etat, les prévisions de recettes sont réajustées de la manière suivante :

⇒ Contributions directes :

Il convient d'ajuster le produit de ces contributions **(+1,92 M€)** :

• Taxe sur le Foncier Non Bâti	+ 47 781 €
• Taxe d'Habitation	- 60 344 €
• IFER	+ 125 641 €
• Contribution Foncière des Entreprises	+ 1 043 239 €
• CVAE	+ 754 094 €
• TASCOT	+ 11 626 €

⇒ FNGIR

La prévision de recette est revue à la hausse, soit un supplément de recettes de **+ 685 288 €**.

⇒ Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)

Il convient ici d'ajuster la prévision à la baisse soit une diminution de **- 907 958 €**.

⇒ TEOM

Les recettes attendues doivent être diminuées de **- 606 238 €**.

⇒ Compensation au titre de la CET

Les prévisions sont réévaluées car les recettes attendues sont en baisse de **- 413 731 €**.

⇒ Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation

La prévision de recette doit être augmentée de **+ 283 243 €**.

⇒ Dotation d'intercommunalité

Au vu de la notification des services de l'Etat il convient de réduire la prévision de recettes de **- 30 400 €**.

## **B – LES MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES**

### **1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le Budget Primitif étant un document prévisionnel, il est nécessaire d'ajuster les prévisions en cours d'année. Le financement des dépenses supplémentaires doit être assuré soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

Les crédits supplémentaires demandés par les services s'élèvent à **1,7 M€**.

Ces dépenses supplémentaires peuvent être financées grâce à :

- l'affectation du résultat 2013 en fonctionnement à hauteur de 1,4 M€
- l'inscription de ressources supplémentaires à hauteur de 340 K€

Les principaux ajustements sont les suivants :

#### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES**

- **Direction de l'environnement**

Le service Energie demande **35 000 €** pour une étude de préfiguration « Appel à Manifestation d'Intérêts » dans le cadre de la plateforme de rénovation habitat.

Le service Forêt sollicite **71 000 €** pour faire face à l'augmentation des participations obligatoires, publier un livret Forêt urbanisme et verser une nouvelle subvention à l'Ecomusée de Gardanne.

- **Direction des Infrastructures et Zone d'Aménagement :**

30 000 € sont inscrits pour une étude juridique sur le transfert de la Z.I de Fuveau et 30 000 € pour des travaux sur la ZAC de Meyreuil, soit **60 000 € au total**.

- **Direction des Gens du Voyage**

Le financement de la location d'un poste de transformation du Terrain «de Grands Passage » et d'un container condamnant l'entrée, ainsi que des travaux supplémentaires de réparation et nettoyage, nécessitent une inscription de **50 000 €**.

- **Direction des Bâtiments**

Il est nécessaire d'ajuster les crédits de consommation des fluides, notamment en raison de l'intégration de nouveaux sites. Les crédits supplémentaires sont estimés à **350 000 €**.

### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- **Direction des systèmes informatiques, télécommunication et administration électronique :**

La mise œuvre d'un nouveau logiciel pour le SPANC se traduit par une dépense de 20 000 €, laquelle sera compensée par une recette perçue du même montant (remboursement par le budget annexe du SPANC).

- **Politique de la ville :**

Il s'agit d'abonder les crédits de subventions de **50 000 €** dans le cadre de la prévention de la délinquance.

- **Développement Economique**

258 885 € sont sollicités afin de verser des subventions aux associations, auxquels s'ajoutent 36 211 € de contribution obligatoire au syndicat mixte de l'Arbois, soit un besoin de **295 096 €**.

Le service FISAC restitue la somme de **148 822 €** en raison de plusieurs études reportées ou annulées.

La mission Tourisme prévoit **20 000 €** pour financer des études concernant « Le Moulin de Pertuis ».

### **DGA CULTURE ET SPORTS**

- **Direction de la Culture :**

Des crédits supplémentaires sont demandés à hauteur de **600 000 €** :

- Subventions aux associations : 70 000 €
- Diagnostic musiques actuelles- Aix Marseille Universités : 60 000 €
- Reversement dotation Réseaux des Musées Nationaux et liquidation exposition Grand Atelier du Midi : 470 000 €

## **DGA DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES**

La DGA DTI souhaite réajuster les crédits fixés au BP de 100 000 €, conformément à la convention de financement avec la Région pour le parking-relais vélo à la gare d'Aix-en-Provence.

Cette demande est compensée par une restitution de même montant sur les contrats de prestations de service, du fait du décalage dans le lancement des marchés concernant le PDU.

## **DGA PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT**

- **La valorisation du territoire d'ITER :**

Le service demande **4 000 €** pour verser des subventions de fonctionnement à des associations.

- **La Direction de l'Habitat**

La direction demande l'inscription de 42 467 € pour des études et recherches, ainsi que 22 500 € pour le versement d'une subvention à l'association Compagnon Bâtitseur et Handitoit, soit **64 967 €** au total.

## 2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

La procédure de virement de crédits était la priorité pour ce Budget Supplémentaire 2014 ; néanmoins les **demandes des services** se montent à **11,9 M€**.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- La cellule Appui aux communes :

Elle sollicite la somme de **150 000 €** pour :

- des travaux d'accessibilité : 100 000 €
- l'aménagement du centre ancien et le développement de la zone d'activité économique de Meyrargues : 50 000 €

Par ailleurs, elle demande des crédits supplémentaires à hauteur de **2,3 M€** du fait de la signature des contrats communautaires de développement avec les communes de Gardanne et Gréasque, et des révisions de contrats avec Eguilles et Cabriès.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

- Direction Infrastructures de Zones d'Aménagement et Entrées de Ville

Le service des entrées de ville sollicite **615 000 €**. Ce montant est réparti en majeure partie pour les travaux des entrées de ville dont notamment celles de Lambesc, Meyrargues, Rognes Versailles, Saint Cannat Sud est, St Marc Jaumegarde Rd10. 100 000 € sont également inscrits dans le cadre des études pour les travaux envisagés.

Le service des aménagements de voirie estime un besoin de **100 000 €** pour divers travaux de contournements de voiries.

Le service des travaux d'infrastructures communautaires effectue des virements de crédits internes mais restitue tout de même **715 000 €** de crédits.

- Direction de l'environnement

Le service Forêt prévoit un besoin de **50 000 €** pour la réalisation de travaux supplémentaires suite à la dissolution des syndicats mixtes des Termes et de la Trévarresse.

Le service Energie sollicite globalement **224 500 €** de crédits nouveaux : 85 500 € pour des subventions versées à des organismes HLM et 139 000 € pour des subventions aux communes.

- **Direction du traitement des déchets**

En raison du décalage d'opérations dans le temps, la Direction restitue **930 000 €**.

- **Direction des Bâtiments**

La direction sollicite 6 M€ de crédits supplémentaires afin de réaliser :

- ✓ des travaux de réparation et rénovation (CFA, Piscines)
- ✓ la mise en conformité des installations incendie
- ✓ la mise en conformité/accessibilité de la piscine de Vitrolles
- ✓ frais d'études et insertion pour les jeux d'eau au lac de Peyrolles
- ✓ l'avance à la SPLA pour le programme 2014 de travaux (2,9 M€)

Par ailleurs, la direction restitue la somme de 3,5 M€ en raison de travaux reportés et de dépenses réajustées post appel d'offres.

Les **besoins supplémentaires** de la direction des bâtiments s'élèvent donc à **2 548 000 €**.

- **Direction des Gens du Voyage**

Cette direction restitue **700 000 €** dont 200 000 € pour la construction des aires d'accueil, et 500 000 € sur la programmation des acquisitions foncières du quartier de Lagremeuse pour l'aire d'accueil de Cabriès/Vitrolles.

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- **Politique de la ville :**

**4 000 000 €** sont nécessaires afin de financer des demandes de versement de subventions à des organismes de logement dans le cadre de la convention de l'ANRU d'Aix-en-Provence.

- **Développement Économique**

En raison d'une prévision budgétaire surestimée de la subvention versée au Syndicat mixte de l'Arbois, une restitution est proposée pour 188 290 €.

Par ailleurs, 20 000 € sont demandés pour des études sur le haut débit et 30 000 € pour la mise en place d'une plate-forme d'innovation à Rousset.

Par ailleurs, les fonds de concours en faveur du commerce sont diminués de 145 760 €.

## **DGA CULTURE ET SPORTS**

- **La Direction de la Culture**

2,4 M€ de crédits supplémentaires sont inscrits et répartis de la manière suivante :

- Fonds de concours pour la salle de spectacle de Vitrolles : 1,7 M€
- Acquisition d'œuvres d'art (11 tableaux) : 500 K€
- Construction d'une salle de musiques actuelles : 200 K€ (CP 2014)

- **La Direction des sports**

Un crédit de 1 M€ est demandé afin de lancer l'opération de rénovation du « Grand stade Maurice David » à Aix-en-Provence.

300 000 € sont également sollicités dans le cadre des fonds de concours relatifs aux équipements sportifs (CREPS et PAUCH).

## **DGA DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES**

- **La Direction des Infrastructures de Transports :**

Le retard pris dans l'exécution des travaux sur l'opération « Pont Guiramande/Plan Campus » se traduit par la restitution de 400 000 € de crédits ; aussi, les fonds de concours liés aux infrastructures de stationnement sont revus à la baisse de 129 000 €.

D'autre part, 200 000 € sont demandés pour réaliser le parking de persuasion à Rousset, et des ajustements financiers sont nécessaires pour le parking de persuasion de Pertuis (30 000 €), et les quais de bus au parking-relais Hauts de Brunet (27 500 €).

Lors de cette étape budgétaire, la direction **restitue** la somme de **271 500 €**.

- **La Direction des Déplacements urbains**

Elle demande **100 000 €** pour financer le parking relais vélo situé à la Gare d'Aix-en-Provence (avenant à la convention de financement Région/CPA).

## DGA PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT

- La Direction Opérations d'aménagement

Le service prévoit de réaliser les opérations suivantes :

- ZAC Plan d'aillane : 40 000 €
- ZAC Pertuis : 30 000€ d'études
- ZAC La Roque d'Anthéron : 850 000 € d'acquisition de terrains nus
- ZAC St Estève : 15 000 € d'études supplémentaires
- Aménagement Habitat : 28 000 € d'études

Les opérations sont financées en partie par des virements internes, le service sollicite donc **843 000 €** de crédits supplémentaires sur 2014.

- La valorisation du territoire d'ITER :

Le service restitue la somme de **438 000 €**.

- Prospective et aménagement de l'espace

Le service prévoit **250 751 €** de frais d'études supplémentaires pour la révision du Document d'Aménagement Commercial.

- La Direction de l'Habitat

Les opérations sont financées en partie par des virements internes ; toutefois le service sollicite **186 098 €** de crédits supplémentaires sur 2014, pour abonder l'opération « La Maison » située sur la commune de Gardanne.

- Le service de l'Aide à la Pierre

Un crédit supplémentaire de **47 834 €** est sollicité pour le financement de subventions versées aux personnes de droit privé.

## **CONCLUSION**

*Le présent budget supplémentaire conduit à augmenter les masses financières du budget de la Communauté du Pays d'Aix, tant en Fonctionnement qu'en Investissement :*

**La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à  
1 796 223,00 €**

**La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à  
76 916 205 €**

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs,  
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,  
VU la délibération n°2013\_A220 du Conseil de Communauté du 19 décembre 2013 relative au vote du Budget Primitif 2014 du budget principal ;  
VU la délibération n°2014\_A009 du Conseil de Communauté du 15 janvier 2014 relative au vote de la Décision Modificative N°0 du budget principal 2014 ;  
VU l'avis de la Commission des Finances et du Contrôle de gestion en date du 5 juin 2014 ;  
VU l'avis du Bureau communautaire du 19 juin 2014 ;

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Budget Supplémentaire 2014 tel qu'il vous est présenté ci-après :

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>Sous-Total Cabinet du Président</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGS</b>				
Cellule d'appui aux communes (15)	0,00		2 430 000,00	
<b>Sous-Total DGS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 430 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGST</b>				
Bâtiments (1BAT)	350 000,00		2 548 000,00	
Collecte (1C)	0,00		0,00	
Traitement Elimination (1TE)				
Traitement Logistique (1TL)			-930 000,00	
Etudes Générales Déchets (1ETUDES)				
Ecologie Urbaine (1D)	0,00			
Energie (1DR)	35 000,00		224 500,00	
Espace Naturel (1DN)	71 000,00		50 000,00	
Assainissement (1E)				
Risques (1R)				
Travaux d'infrastructures communautaires (3C)	60 000,00		-715 000,00	
Entrées de ville - Travaux (5A)			615 000,00	
Aménagement de voirie (5D)			100 000,00	
Gens du Voyage (7B)	50 000,00		-700 000,00	
<b>Sous-Total DGST</b>	<b>566 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 192 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGSA</b>				
Affaires générales et actions économiques (3A)	295 096,00		-151 281,00	
Agriculture (3D)	0,00		0,00	
FISAC/ Commerce artisanat(3F)	-148 822,00		-145 760,00	-7 634,00
Tourisme (3T)	20 000,00		0,00	
DSIT (2B)	20 000,00	20 000,00	0,00	
Juridique (2J)	0,00			
Ressources humaines (2F)	240 899,00	240 899,00		
Politique de la ville (7C)	50 000,00		4 000 000,00	
	477 173,00	260 899,00	3 702 959,00	-7 634,00
Culture (2C)	599 413,00		2 400 000,00	
Sport (1I)	0,00		1 300 000,00	
<b>Sous-Total Culture et Sports</b>	<b>599 413,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 700 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-Total DGSA</b>	<b>1 076 586,00</b>	<b>260 899,00</b>	<b>7 402 959,00</b>	<b>-7 634,00</b>
Transports (6A)	100 000,00			
Infrastructures (6B)			-271 500,00	
Déplacements (6C)	-100 000,00		100 000,00	
<b>Sous-Total DGA DTI</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-171 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Prospective et aménagement</b>				
Opérations d'aménagement (3B)			843 000,00	45 150,00
ITER (3I)	4 000,00		-438 000,00	
Prospective et aménagement de l'espace (5C)			250 751,00	
Aide à la Pierre (7)			202 576,31	154 741,88 €
Habitat (7A)	64 967,00	-732 101,00	186 098,00	65 000,00 €
Enseignement sup. et recherche (14)			0,00	
Cellule observatoire (17)	4 670,00		0,00	
<b>Sous-Total Prospective et aménagement</b>	<b>73 637,00</b>	<b>-732 101,00</b>	<b>1 044 425,31</b>	<b>264 891,88</b>
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>1 716 223,00</b>	<b>-471 202,00</b>	<b>11 898 384,31</b>	<b>257 257,88</b>
Finances (2E)	80 000,00	2 267 425,00	65 017 820,69	76 658 947,12
<i>Ressources fiscales</i>		962 645,00		
<i>Rôles supplémentaires CFE</i>		261 708,67		
<i>DGF</i>		-30 400,00		
<i>DGD Transports scolaires</i>		-350 000,00		
<i>Titres annulés et intérêts moratoires</i>	80 000,00			
<i>Emprunt – remboursement de capital</i>			6 600 000,00	
<i>Investissement – titres annulés sur exercices antérieurs</i>			68 999,37	
<i>Ecritures régularisations emprunt – rembours. temporaires</i>			10 000 000,00	10 000 000,00
<i>Ecritures d'ordre – Intégrations</i>			20 605 000,00	20 605 000,00
<b>Emprunt</b>				<b>18 310 125,80</b>
Finances Affectation du résultat	0,00	1 423 471,33	27 743 821,32	27 743 821,32
<i>Résultat 2013 (1068)</i>				25 112 295,38
<i>Résultat de clôture 2013 (002)</i>		1 423 471,33		
<i>Excédent d'investissement reporté 2013 (001)</i>				1 687 730,32
<i>Report d'investissement 2013</i>			27 743 821,32	943 795,62
<b>TOTAL</b>	<b>1 796 223,00</b>	<b>1 796 223,00</b>	<b>76 916 205,00</b>	<b>76 916 205,00</b>

## OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2014 – Budget général

## Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	86
Abstentions	6
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	80
Majorité absolue	41
Pour	80
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte – LENFANT Gaëlle – POLITANO Jean-Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**



08 JUIL. 2014